LITTLE SISTER BIG SISTER PROJECT

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Buts et objectifs

L'Association poursuit les buts suivants:

- Accompagner les adolescentes dans la construction de leur identité et les aider à définir leurs aspirations liées à des études ou à un métier. Cet accompagnement s'appuie sur le modèle d'une relation de mentorat entre une jeune adulte définie comme la "Big Sister" et une adolescente définie comme "la Little Sister".
- Contribuer à la réalisation personnelle de femmes d'âges différents grâce à la transmission de connaissances et de savoirs et le partage d'expériences des membres de notre association définies comme "les Little Sisters", "les Big Sisters", "les Little Moms" et "les Marraines".

L'Association ne poursuit aucun but lucratif, politique, syndical ou religieux. Elle n'a aucune appartenance religieuse ou politique et poursuit donc une activité politiquement neutre et confessionnellement indépendante.

2. Confidentialité

Chaque membre, tel que défini à l'art. 4 des Statuts, s'engage à ne pas divulguer ni communiquer à quiconque, tout ou partie des informations confidentielles qui lui auraient été confiées dans l'accomplissement de ses fonctions au sein de l'Association. Ces informations pourront être communiquées dans le cadre strict de la supervision entre les membres de l'Association.

Ce devoir de confidentialité gardera ses effets pendant toute la durée de la mission au sein de l'Association et se prolongera après la fin de celle-ci pour quelque motif de ce soit.

3. Responsabilité de l'Association

Toute responsabilité personnelle de ses membres est exclue. Le patrimoine de l'Association répond seul aux engagements contractés en son nom.

L'Association "Little Sister Big Sister Project" exclut toute responsabilité concernant la manière dont les membres interprètent et mettent en pratique les informations et indications reçues dans le cadre des activités de l'Association. Elle n'assume aucune responsabilité pour le défaut d'information ou d'indication. Toute responsabilité pour les conséquences d'actions découlant de la mise en pratique des conseils fournis dans le cadre d'une supervision est exclue.